



Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne

Réunion publique du vendredi 13 octobre 2017

Saint-André-de-Cubzac

Compte-rendu

INFORMATIONS GENERALES

- Une vingtaine de personnes présentes, parité H/F, plutôt seniors, quelques élus
- Durée : 2h15 (19h45 - 22h00)
- 1h15 de présentation Rte / C3E
- 50 mn de questions/réponses avec la salle en deux temps, sans présentation d'identité des personnes prenant la parole.
- 23 questions ont été posées. Elles ont porté principalement sur :
 - L'opportunité du point de raccordement au réseau français
 - L'information insuffisante sur le projet
 - Les servitudes et indemnités
 - Les impacts environnementaux de l'ouvrage (bruit, champs électromagnétiques, traversée de Garonne ...)
- Une réponse n'a pas été apportée en séance (classement « ATEX » de la station de conversion). Elle est apportée dans ce compte-rendu.
- Personnes présentes à la tribune :
 - Pour la CNDP : Walter Acchiardi, Garant de la concertation
 - Pour Rte : Etienne Serres et Marc Chambily
 - Pour C3E : Dominique Michelland.

LE DEROULE DE LA SOIREE



Déroulé de la soirée

- | | |
|---|--|
| <p>1.
Le contexte et la présentation générale du projet
Etienne Serres</p> <p>2.
Les caractéristiques du projet et les ouvrages
Etienne Serres - Rte</p> <p>3.
Questions-réponses et échanges avec la salle</p> | <p>4.
L'état initial du projet
Dominique Michelland - C3E</p> <p>5.
Les grandes étapes du projet et la concertation
Marc Chambily</p> <p>6.
Questions-réponses et échanges avec la salle</p> <p>7.
Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial</p> |
|---|--|

Titre de la présentation - date

7

PARTIES 1, 2 ET 3

A 19h45, Jérôme Bourgeois du cabinet Parménion, chargé de l'animation de la réunion, ouvre la séance présente les intervenants et passe la parole à Walter Acchiardi, garant de la concertation préalable nommé par la Commission Nationale du débat public/CNDP.

Walter Acchiardi, garant, rappelle son rôle et sa mission : veiller à la qualité et à la sincérité des informations délivrées, favoriser la participation de tous les publics et accompagner la concertation jusqu'à l'enquête publique. Il évoque sa neutralité et son indépendance, notamment vis à vis du maître d'ouvrage et de l'ensemble des parties prenantes. Il n'a pas à donner son avis sur le contenu du projet mais est à l'écoute du public et participera à l'ensemble des réunions publiques et des ateliers. Il établira à l'issue de la phase de concertation préalable prenant fin mi-janvier un bilan de la concertation qui sera rendu public. Il insiste également sur les valeurs de transparence (de la part du maître d'ouvrage), d'équivalence (chacun a le droit de s'exprimer) et sur le principe d'argumentation (les positions doivent être argumentées).

Jérôme Bourgeois présente alors le déroulé de la soirée et ses modalités, précisant que les échanges sont enregistrés afin d'aider à garantir la restitution objective des débats.

Il passe la parole à Etienne Serres, Responsable du projet d'interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne pour Rte.

Etienne Serres présente dans un premier temps Rte, ses caractéristiques et ses missions.

Il présente ensuite le projet en lui-même : sa raison d'être, ses enjeux et son calendrier.

Dans un deuxième temps, Etienne Serres expose les caractéristiques du projet et les ouvrages (station de conversion, liaison souterraine/maritime, pose et atterrissage...).

Un premier échange avec la salle clôture son intervention.

ECHANGES AVEC LA SALLE - PREMIERE PARTIE

- Pourquoi ne pas passer par l'estuaire depuis la centrale de Braud (centrale nucléaire du Blayais) ?

Nous ne partons pas de Braud mais de Cubnezais. Passer par l'estuaire pour rejoindre Braud puis Cubnezais rallongerait inutilement le projet d'une centaine de kilomètres.

- Ne pourrait-on pas se raccorder au poste du Marquis sur la presqu'île d'Ambès ? Cela raccourcirait la longueur de la liaison, sachant qu'il existe déjà une liaison qui passe sous la Garonne

Effectivement, il existe une liaison 225 kV installée récemment qui passe sous la Garonne pour sécuriser l'alimentation de Bordeaux et accompagne son dynamisme démographique, depuis le poste du Marquis

Si nous nous arrêtons au Marquis, nous aurons besoin ensuite de nous raccorder à Cubnezais et donc de créer de nouveaux ouvrages 400 kV entre Le Marquis et Cubnezais. Tout l'intérêt du courant continu, c'est d'aller directement au plus près du point fort du réseau pour éviter d'avoir à créer de nouveaux ouvrages pour rejoindre Cubnezais.

Ainsi, installer la station de conversion à proximité du poste du Marquis n'aurait pas d'intérêt d'un point de vue environnemental.

- Comment allez-vous déterminer le tracé souterrain ? Et sur ce tracé, se pose la question de la propriété et par conséquent des servitudes et de l'expropriation. C'est la première question que l'on va nous poser à nous élus.

Nous verrons dans la deuxième partie comment nous passons d'une aire d'étude à un fuseau de moindre impact puis au tracé.

Sur ce projet, nous ne serons propriétaires que du terrain de la station de conversion, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'acquisition foncière/expropriation pour la liaison en elle-même.

La liaison devra faire l'objet soit d'accords amiables, soit à défaut de mises en servitude si nous n'arrivons pas à trouver d'accord amiable. Il n'y aura en aucun cas d'acquisitions / expropriations sur la liaison.

- Est-ce que vous procédez comme pour les lignes ferroviaires LGV en commençant par un tracé large ?

Oui absolument nous avons le même principe d'entonnoir mais notre bureau d'étude va vous expliquer toute notre démarche en deuxième partie de soirée.

- Qu'est-ce que la notion de servitude dans ce contexte ?

Nous mettons la liaison suffisamment profond pour qu'il n'y a pas de limitation d'usage agricole si ce n'est la plantation de végétaux à racines profondes au-dessus de la liaison et sur 2m de part et d'autre de la liaison.

En complément, une inconstructibilité est aussi demandée sur cette bande de servitude.

- Est-ce qu'il y aura des indemnisations ?

Oui bien sûr. Nous sommes sur un régime d'indemnisation qui s'appuie sur le régime d'utilité publique et indemnise le préjudice subi.

- Allez-vous profiter de ces travaux pour prendre d'autres lignes Moyenne Tension et Très Haute Tension et nous débarrasser le paysage ? Par exemple une des traversées Garonne-Dordogne ?

Notre projet n'a aucune interaction électrique avec les autres lignes, nous n'avons donc pas prévu d'embarquer dans ce projet la mise en souterrain d'autres lignes THT, en particulier les traversées de la Dordogne qui coûteraient fort cher car techniquement cela serait très compliqué à réaliser pour la Très Haute Tension.

- Pourquoi y-a-t-il si peu d'information auprès de la population, nous avons l'impression que vous nous cachez des choses... Les habitants des communes devraient être informés de façon correcte et pas seulement par le journal Sud-Ouest.

Nous avons, dès le 20 septembre 2017, procédé à un affichage réglementaire dans toutes les mairies (64 communes) relayé par des encarts dans Sud Ouest. Des informations ont été envoyées à toutes les mairies afin qu'elles le diffusent auprès des habitants. Enfin, le 4 octobre 2017, une conférence de presse a été organisée lors de la validation de l'aire d'étude par M. le Préfet Dartout. Celle-ci a donné lieu à la publication d'articles ou de sujets dans la presse/radio (Sud-Ouest, 20 minutes, France Bleue Gironde, ...).

En outre, des encarts publicitaires ont annoncé le dispositif de concertation dans la presse plus locale (dont l'hebdomadaire « Haute-Gironde ») et dans les radios locales (France Bleue Gironde et Pays Basque). Enfin, le site internet du projet a relayé l'ensemble de ces informations.

- Intervention d'un participant, élu de St Gervais : « Nous avons effectivement relayé ces informations sur le site » de la commune.

- Intervention d'une participante : « Est-ce que chaque habitant a reçu un papier dans sa boîte à lettres ? ». Ce n'est pas aux collectivités de payer cela

Non, ce n'a pas été le cas car c'est très compliqué au vu du nombre de communes et en aucun cas nous n'avons demandé aux communes de payer.

- La station de conversion est une station ATEX (Atmosphère Explosive) car la conversion en courant continu n'est pas forcément électronique.

Réponse hors réunion : Nous pouvons indiquer que les technologies utilisées pour la conversion en courant continu pour ces niveaux de tension sont des dispositifs électroniques souvent de type IGBT (transistor bipolaire à grille isolée). La station ne sera pas « ATEX »

- Je m'étonne du peu d'informations sur les champs électriques et magnétiques.

S'agissant des champs électriques, techniquement, en matière de câble souterrain, il n'y en a pas, c'est un principe de physique pure.

En matière de liaison en courant continu, nous avons du champ magnétique statique, totalement différent du champ magnétique alternatif.

A titre d'exemple, la recommandation européenne d'exposition aux champs magnétiques statiques est de 40 000 μ T (microtesla). Un magnet sur un frigo, c'est à peu près 500 μ T. Le champ magnétique terrestre représente 50 μ T.

Pour une liaison comme celle-ci, et nous avons pu le mesurer sur la même liaison coté Catalan, cela représente 150 μ T.

Nous prenons note de la préoccupation et nous allons donc communiquer sur ce point de façon plus détaillée, par exemple dans le journal du projet.

- Sur la zone du projet, il y a notamment des espaces naturels protégés (ex. près du Moron), qu'avez-vous prévu pour éviter cette zone ?

Nous l'évoquerons dans la deuxième partie de soirée.

PARTIES 4 ET 5

A l'issue de ce premier temps d'échanges, Dominique Michelland du cabinet d'étude C3E en charge des études environnementales, présente l'aire d'étude du projet pour sa partie terrestre, maritime et au droit du poste de Cubnezais (station de conversion).

Il précise ensuite le déroulement des études d'environnement, la méthodologie pour passer, de l'état initial de l'aire d'étude à la définition du tracé général dans le fuseau de moindre impact.

Marc Chambily, en charge de la concertation du projet pour Rte présente ensuite le dispositif de concertation préalable du projet et son calendrier. Il insiste sur les ateliers territoriaux, leurs objectifs et les possibilités de participer avant de s'arrêter un instant sur la présentation du site internet du projet et la plateforme de concertation.

A 21h30, la soirée se poursuit avec un deuxième temps de questions-réponses.

ECHANGES AVEC LA SALLE - DEUXIEME PARTIE

- Où seront diffusés les résultats des études ?

L'ensemble des Compte-Rendu des réunions et des ateliers sera sur le site internet, ainsi que les supports d'études qui seront présentés.

L'étude d'impact du tracé, arrivera plus tard, une fois le fuseau déterminé. Elle sera à disposition dans le dossier de l'enquête publique.

- Lorsque vous passerez sous la Garonne, avez-vous mesuré l'impact environnemental car il y a une forte pollution des fonds ?

Les études environnementales associées aux études techniques nous permettront d'évaluer cette potentialité et détermineront la façon dont nous traverserons la Garonne.

- Au sujet de la station de conversion, avez-vous tenu compte de l'impact du bruit du transformateur pour son emplacement ?

Bien sûr, la liaison souterraine ne génère aucun bruit, si ce n'est lors du chantier. Pour la station de conversion, le bruit en limite de notre emprise ne dépassera pas les seuils réglementaires. Le choix de l'emplacement de cette dernière en tiendra compte. L'aire d'étude exclut déjà pas mal de zones habitées.

- Je tenais à attirer votre vigilance sur la grande sensibilité du territoire de Saint André de Cubzac par rapport aux grands projets depuis une trentaine d'années : l'autoroute, la LGV, le couloir aérien, le grand contournement de Bordeaux... Il va falloir que vous meniez une vraie concertation.

Oui, nous en tiendrons compte effectivement.

- Concernant les espaces que vous avez cités, vous parlez du terroir du Médoc mais pas des vignobles locaux (Côte de Bourg/Blaye...), est-ce que pour vous c'est un terroir moins important ?

Non, absolument pas, les ateliers de travail permettront justement de tenir compte des spécificités de chaque territoire. Nous n'avons exposé ce soir que les grands principes de l'aire d'étude et leurs caractéristiques principales (ex. pinèdes dans les Landes, viticulture dans le Médoc, pêche pour la partie maritime...). Mais chaque spécificité du territoire sera abordée avec vous lors des ateliers territoriaux. Sur ce territoire de la rive droite, le territoire est beaucoup plus diversifié.

- Les ateliers, comment allez-vous les organiser ?

Vous recevrez l'ensemble des modalités en fin de réunion auprès des personnes en fond de salle. C'est le moment pour vous y inscrire, nous avons besoin de votre participation ! Vous pouvez également les retrouver sur notre site internet www.inelfe.eu.

- Ce projet a-t-il pour finalité de pérenniser l'avenir de Braud (centrale nucléaire du Blayais) car cette centrale est en fin de vie ... ?

Le projet est indépendant de l'avenir de la centrale de Blaye. Au contraire, c'est dans un contexte dit de « révolution européenne verte » d'ici à 2030, où la transition énergétique et l'utilisation croissante des énergies renouvelables appellent des échanges plus importants encore entre les différents pays, que le projet prend tout son sens¹.

En outre, notre régulateur, la CRE (commission de régulation de l'énergie)² a, dans une délibération récente sur le financement du projet, estimé la limite maximale de participation financière de la France au projet à 528 M€, ceci après analyse de la justification économique du projet au périmètre français.

- Pourquoi ne pas installer la station de conversion au bord de la mer ?

Parce qu'il nous faut une connexion au réseau au-delà de la station de conversion pour rejoindre Cubnezais. Cubnezais est le carrefour du réseau en Aquitaine, l'endroit le plus maillé du réseau : 2 lignes partent vers Toulouse, 2 lignes vers Bordeaux puis l'Espagne, 2 vers la centrale du Blayais puis Nantes, 2 vers Le Marquis et 1 vers Limoges !

C'est en toute logique le point de connexion privilégié du territoire.

- En phase de travaux, à quelle vitesse déployez-vous le réseau ?

Nous avons une moyenne de déploiement du réseau de 500 m environ par semaine. Cela dépend bien entendu du milieu. Si l'on travaille sur une route qui demande par exemple un alternat de circulation à gérer, nous n'avançons pas avec la même rapidité (de l'ordre de 150 m par semaine dans ce cas de figure).

Le chantier est itinérant, il ne reste par conséquent pas longtemps au même endroit.

¹ Cf. <http://tyndp.entsoe.eu/>

² Autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France

En mer, cela va beaucoup plus vite, jusqu'à 10km par jour.

- Et financièrement, cela est-il plus intéressant de passer en mer ? Avez-vous une estimation du coût pour la partie terrestre et la partie maritime ?

L'évaluation du coût kilométrique est très compliquée car le courant continu est très particulier. Nous disposons d'une moyenne d'un peu plus 3 M€ du km pour les deux liaisons à terre, mais c'est une moyenne. Nous savons que pour la partie maritime, le coût est légèrement inférieur mais notre retour d'expérience est moindre. Les travaux sont plus rapides en mer, nous l'avons évoqué, mais les moyens mobilisés sont plus importants et les aléas moins prévisibles. Donc nous restons sur un coût moyen.

- Mais du coup, il n'y pas de propriétaires à indemniser en mer ?

Non, pas en mer.

- Vous allez passer dans une zone sismique dans le golfe avec le projet.

Pas à notre connaissance dans le golfe de Gascogne. Si néanmoins nous en identifions une, nous avons des dispositions constructives spécifiques pour la partie terrestre notamment.

- Lorsque vous déterminez le tracé, vous allez au plus rapide, au plus direct ? Des particuliers vont-ils voir leur jardin coupé en deux par le réseau souterrain ?

Il ne faut pas imaginer que nous tirons des câbles tout droit. Ce n'est pas une autoroute de câbles. Sur la liaison côté catalan, sur les 35 km en France, nous passons dans une seule parcelle close en fond de jardin et nous avons trouvé un accord amiable.

Le câble a de la flexibilité malgré son apparence et le câble souterrain peut tourner, pas à 90° bien sur, mais suivre par exemple une route un peu sinueuse, par conséquent nous sommes en mesure de le faire. Cela réclame simplement des chambres de jonction supplémentaires.

CONCLUSIONS

A 22h, la réunion se termine par une conclusion d'Etienne Serres puis Walter Acchiardi, et l'invitation à partager un moment convivial autour d'un buffet.